

LA RUE LEROYER

C'est lundi prochain que la question de l'annulation de la ligne homologuée de la rue LeRoyeur entre la rue Saint-Vincent et la place Jacques-Cartier viendra devant le Conseil.

On avait tout d'abord demandé au Conseil la radiation de toute la ligne homologuée depuis la rue Saint-Dizier jusqu'à la place Jacques-Cartier. Devant l'impossibilité où il se trouvait d'obtenir l'assentiment du Conseil sur le tout, le Comité de la Voirie s'est rejeté sur la partie que nous avons indiquée plus haut.

Si le Conseil tient compte de la protestation qui lui sera présentée et qui est signée par les plus notables commerçants et par les propriétaires du quartier les plus directement intéressés au maintien de la ligne homologuée telle qu'elle existe actuellement, il donnera en même temps satisfaction aux meilleurs intérêts de la Ville.

Si, au contraire, le Conseil ratifiait la recommandation du comité de la Voirie, il priverait la rue LeRoyeur d'une issue à l'est. La rue Saint-Vincent n'a pas la largeur voulue pour offrir un débouché utile et elle n'est pas ce qu'on peut appeler une rue commerçante dont les intérêts seraient sacrifiés, tant s'en faut. La rue Saint-Vincent ne pourrait elle-même que gagner à son percement dans le sens de la rue LeRoyeur.

La rue, ou plutôt la ruelle Saint-Amable, impraticable aux piétons faute de trottoirs, encombrée par des voitures qui y stationnent sans cesse ne peut remplacer la partie de la rue LeRoyeur dont l'annulation est demandée.

Si nos échevins voulaient se donner la peine d'aller le matin, surtout les jours de grand marché sur la rue Saint-Paul aux environs de la Place Jacques-Cartier, ils se convaincraient qu'il faut absolument un nouveau débouché dans cette partie de la ville, ce débouché c'est la rue LeRoyeur projetée. Et au lieu d'annuler la ligne homologuée à l'est de la rue LeRoyeur, nos échevins, nous en sommes assurés, seront convaincus que le dégagement de cette partie comprise entre la rue Saint-Vincent et la Place Jacques-Cartier s'impose et s'impose au plus tôt.

LA FERMETURE A BONNE HEURE

Nous apprenons de bonne source que la question de la fermeture à bonne heure à Montréal sera discutée la semaine prochaine au comité spécial nommé à cet effet par le conseil de ville. Les intéressés dans cette question, entre autres les délégués de la Fédération des Commerçants Détailliers de la Cité de Montréal, ont été convoqués pour leur permettre d'exprimer leurs vues sur la question.

CONSERVES DE LA SAISON 1904.

Conditions de livraisons

La Cannors Co. Ltd. n'accepte plus d'ordres du commerce de gros pour les conserves de fruits et de légumes qu'elle contrôle, à partir du 1er juillet, à moins que ces ordres ne soient soumis à la clause de fabrication. C'est-à-dire que tous les ordres reçus jusqu'au 30 juin sont garantis et seront livrés d'abord et que les ordres reçus après le 30 juin seront livrés proportionnellement au restant de la récolte, si l'emballage n'est pas suffisant pour couvrir tous les ordres.

De plus, la Cannors Co. Ltd. se réserve le droit, pour les ordres reçus après le 30 juin, d'augmenter de 21-2c et plus par douzaine les prix d'ouverture les plus bas qu'elle aura fixés pour les ordres entrés avant le 30 juin.

DECLARATION DE DIVIDENDE

A une assemblée du bureau de Direction de la Lake of the Woods Milling Company Limited, tenue le 6 juillet, un dividende de 8 pour cent a été déclaré sur les actions ordinaires. Ce dividende est payable le 20 septembre prochain.

Il ressort des rapports soumis à cette assemblée que la compagnie vient d'avoir une année des plus prospère et, en plus des déboursés faits pour le paiement des dividendes sur les actions ordinaires et préférentielles, un fonds important sera consacré aux améliorations du matériel et à l'extension des affaires de la Compagnie.

INDICATIONS D'HUILE A LA SURFACE

(Du *Scientific American*)

Une découverte de nouveaux champs d'huile dans le Kentucky, et la découverte de jets de temps à autre dans les champs que jusqu'alors on n'avait pas soupçonné contenir de l'huile, ont créé une grande excitation dans une partie du public. Les prospecteurs étudient la pente du sol, et les propriétaires d'immeubles se convainquent facilement que leurs propriétés produiraient de l'huile en vastes quantités, si seulement quelque compagnie pouvait être amenée à faire des puits. C'est un fait que de forts producteurs d'huile ne font pas de fouilles, ils laissent cette dangereuse opération à l'exploiteur "professionnel" et quand il a découvert à nouveau un riche territoire, ils l'achètent.

La plus grande partie des faits sur lesquels ont à s'appuyer les géologues à pour le public en général un caractère impénétrable. Ils comportent des choses qui ne sont pas dans les limites de l'expérience familière, et ils sont habituellement traités de telle manière qu'ils

déroutent la compréhension d'un sujet qui n'est pas familier avec la géologie. Il n'est peut-être pas de question relative à la géologie qui ait été si vivement et si souvent demandée que: "Quels sont les signes qui révèlent la présence de l'huile?" Mais le Sphinx de la géologie reste silencieux, bien qu'une fortune surpassant les rêves de l'avarice, attende celui qui, jugeant d'après les indications de la surface, pourrait indiquer infailliblement la présence de l'huile en dessous de la surface. Si désireux sont les gens d'avoir une réponse à cette question, qu'ils exagèrent les faits dont l'existence est bien connue, et se persuadent à eux-mêmes qu'ils ont découvert le signe secret de la nature à place au-dessus de son trésor. Quand cette soif pour la richesse a pris possession d'un individu, rien n'éteindra sa passion si ce n'est l'expérience réelle.

On peut dire généralement, d'après les autorités les plus dignes de foi, et à la lumière de l'expérience acquise dans tous les champs d'huile du monde, qu'on ne peut compter sur les indications de la surface pour révéler la présence de pétrole dans les couches inférieures. Il semblerait que rien n'a été déclaré d'une façon plus positive et plus définie que ce fait; et cependant avec le nombre de découvertes de nouveaux champs, se répand également la croyance que telle et telle localité se trouve située au-dessus de quantités inappréciables de pétrole. Chaque jour apporte la confirmation le ce fait.

Dans des endroits sans nombre et pratiquement dans tous les états, de l'Union, il y a des "signes" d'huile qui incitent le découvreur à des rapports extravagants et lui font concevoir des espérances insensées. La source qui surgit des roches porte à la surface de son eau claire de petits globules d'huile apparemment venue des profondeurs de la terre; la mare stagnante qui git entre des petites éminences à un jet huileux, et l'odeur d'huile se répand dans l'air autour de l'endroit. Ces signes sont considérés comme indiquant qu'il y a un immense réservoir d'huile tellement plein qu'elle se soulève et qu'une partie du surplus est apparue à la surface. On ne porte pas attention au fait que, pour atteindre la surface, ces quelques gouttes d'huile auraient eu à pénétrer des centaines de pieds de roc et d'argile qui surplombent les couches d'huile dans chaque champ et qui forment une couverture imperméable qui empêcherait l'huile de s'échapper. Ces indications de surface mentionnées sont des manifestations communes. Elles indiquent la présence de matières végétales ou animales en décomposition ou décomposées dans les profondeurs desquelles elles découlent. Une carcasse pourrie dans le marais produira un gaz,